

Canton électoral : .....

Bureau principal de canton A  
\_\_\_\_\_**ELECTION DU PARLEMENT EUROPEEN  
DU 7 JUIN 2009****Notification aux présidents des bureaux de vote**  
\_\_\_\_\_

Madame, Monsieur .....

Président du bureau de vote n° .....

.....

.....

Madame, Monsieur,

Par suite du tirage au sort, auquel il a été procédé ce jour, les bulletins de vote **bleus** pour l'élection du Parlement européen de votre bureau seront dépouillés par le bureau de dépouillement **A** n° ..... qui entamera ses opérations à 16 heures au plus tard.

Ce bureau siégera à l'adresse suivante:

.....  
 .....

Vous y transporterez, **le plus vite possible après la clôture du scrutin**, les pièces suivantes que vous remettrez au délégué de l'administration communale du chef-lieu de canton:

1. l'urne (ou enveloppe) contenant les bulletins de vote bleus. Vous y placerez aussi l'enveloppe scellée contenant les bulletins de vote bleus déposés par erreur dans l'urne destinée aux bulletins de vote beiges pour l'élection du Parlement wallon;
2. l'enveloppe scellée contenant un exemplaire du procès-verbal de votre bureau et le modèle de bulletin de vote ayant servi à la détermination de l'emplacement du timbre à date;
3. l'enveloppe scellée contenant un exemplaire des listes de pointage;
4. l'enveloppe scellée contenant les bulletins de vote repris aux électeurs;
5. l'enveloppe scellée contenant les bulletins de vote non utilisés.

Vous veillerez à **sceller correctement** lesdites pièces.

Les témoins ayant siégé dans votre bureau de vote peuvent vous accompagner.

Un récépissé conforme à la formule C/24 (partie 1) vous sera délivré par le délégué de l'administration communale du chef-lieu de canton.

Fait à ....., le 2 juin 2009

*Le président du bureau principal de canton A,*